

6 Société et Culture

Ici et ailleurs

• Fièvre de la Vallée du Rift

Fin de l'épidémie à Niamey

Le ministère nigérien de la Santé a annoncé, hier, la fin de l'épidémie de fièvre de la Vallée du Rift qui a tué 33 personnes depuis fin août 2016 dans la région de Tahoua, dans l'ouest du Niger. Selon l'OMS, la fièvre de la Vallée du Rift est une maladie virale touchant principalement les animaux mais qui est aussi susceptible de contaminer l'homme et pouvant provoquer une pathologie sévère. Les personnes atteintes souffrent notamment de fièvre, de maux de tête et de ventre, de vomissements et de saignements du nez.

• Télétravail

La mauvaise facette

Le télétravail offre à première vue beaucoup d'avantages, comme un gain de temps et d'argent sur les transports et une vie de famille plus équilibrée, mais à forte dose, il peut nuire à la santé, a révélé hier un rapport de l'ONU. Ce document, rédigé conjointement par l'OIT (Organisation internationale du travail), fait une distinction entre les télétravailleurs à domicile, qui semblent jouir d'un meilleur équilibre travail/famille, et les travailleurs "très mobiles", qui utilisent les nouveaux moyens de communication et sont davantage exposés à des répercussions négatives sur leur santé et leur bien-être.

Le rapport souligne "la tendance à induire un allongement de la durée du travail, à créer un chevauchement entre le travail salarié et la vie privée et à entraîner une intensification du travail".

• Lancements spatiaux

L'Inde championne !



L'Inde est entrée hier dans les annales du très compétitif marché des lancements spatiaux en mettant en orbite un nombre record de 104 satellites avec une seule fusée. Le précédent record de ce type était détenu par la Russie, avec 39 satellites mis en orbite en une seule mission en juin 2014.

Rassemblés par F.B.E.M

Justice

Les greffiers reprennent le travail

R.H.A
Libreville/Gabon

Après trois mois d'arrêt de travail, une assemblée générale tenue hier a décidé de la suspension de la grève, après les magistrats la vieille.

LES greffiers reprennent le chemin des juridictions dès ce jeudi 16 février 2017. C'est la conclusion de l'assemblée générale du Syndicat national des greffiers (Synagref), tenue hier au Palais de justice de Libreville. Après trois mois de grève générale, les hommes et femmes du greffe ont unanimement décidé, à l'issue d'un vote,



Le président du bureau, Georges Boupenga (d).

de suspendre la grève pendant trois mois. Sur les sept points inscrits dans le cahier de revendications des grévistes, cinq ont trouvé satisfaction. Parmi celles ayant favorisé cette levée de grève figurent, entre autres, le paiement de la Prime

d'incitation à la performance (PIP) du deuxième trimestre de l'année 2015, la dotation des toges la semaine dernière, l'intégration de nouveaux confrères, etc. S'agissant du Statut particulier des greffiers, selon une source proche de cette



Vote à mains levées des greffiers en faveur de la reprise du travail.

profession, les travaux commenceront ce vendredi au secrétariat général du gouvernement. L'arrêté portant sur la carte professionnelle de ce corps a été signé par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Alexis Boutamba Mbina. « Suite à ces avancées signi-

ficatives (...), nous avons décidé de suspendre la grève, avec effet immédiat de reprise du travail dès ce jeudi », a indiqué le président du Synagref, Georges Boupenga. Voilà une bonne nouvelle pour les justiciables.

Vie des associations/ Élection à la Fenapeg

René Mezui Menie pour un nouveau bail de cinq ans



Une vue du nouveau bureau de la Fenapeg avec, au premier plan, l'ancien et nouveau président, Mezui Menie (micro).

LBON
Libreville/Gabon

Arrivé au terme de son mandat obtenu en 2012, l'ancien président a été reconduit à la tête de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves et d'étudiants du Gabon ((Fenapeg).

POUR un plébiscite, ce fut un. Et pour d'aucuns, la reconduction de René Mezui Menie comme premier responsable de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves et d'étudiants du Gabon (Fenapeg) n'est rien d'autre que la consécration d'une évidence. Ce, d'autant plus que les bilans moral et financier présentés au cours de l'assemblée générale du week-end dernier ont reçu l'approbation - fait rare en milieu associatif - de l'assistance composée des présidents de plusieurs associations de parents d'élèves des établissements scolaires publics et privés, ainsi que des responsables des antennes provinciales. Du dernier mandat, l'on re-

fonctionner la structure. "Je demande à chacun de faire le travail pour lequel il a été élu", a-t-il souhaité. Non sans dresser les perspectives pour le nouveau mandat. Entre autres, la poursuite du chantier de vulgarisation des activités

de la Fenapeg afin de mieux se faire connaître et de couvrir l'ensemble du territoire. A noter que le nouveau bureau a été installé aussitôt après son élection par le président de séance, à savoir le premier secrétaire

de l'Organisation syndicale des professionnels de l'Education nationale (OSPEN), Paul Moussavou qu'assistait Abdon Gatien Mamas, représentant le ministère de l'Education nationale.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public qu'une procédure d'immatriculation est engagée suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai la forclusion sera encourue.

N° de la R.I	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
12 906	26 Janvier 2017	146	YG7	AKANDA
12 929	03Février 2017	Terrain	Rural	NZOGBOUR
12 935	10 Février 2017	223	YE2	AKANDA
12 936	13 Février 2017	10	CN2	OWENDO
12 938	14 Février 2017	60	AW7	NTOUM

P. Le Conservateur
P.O. Annick NGOME AYONG